Service de garde La Rigolade

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE

Fréquentation - journée d'école régulière :	7 h 30	à	8 h 25
	11 h 30	à	12 h 55
	15 h 40	à	17 h 30
Fréquentation - journée d'arrêt pédagogique :	7 h 30	à	17 h 30

- **ÉLÈVE RÉGULIER** :
  Élève qui fréquente le service de garde plus de **3 jours par semaine à raison de 2 périodes par jour.**

- **ÉLÈVE SPORADIQUE** :
  Élève qui fréquente le service de garde occasionnellement (matin, midi ou le soir).

TARIFICATION

- **Élève régulier ou sporadique (selon la réglementation du MEES) :**
  - 7,00$/jour pour 1 période de fréquentation;
  - 8,50$/jour maximum pour 2 périodes ou plus de fréquentation.

- **Journée pédagogique** : 8,50 $ par jour pour tous.

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

Nancy Réhel, responsable
☏ 418 385-2133 poste 5840